



## AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée, Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, QUE :

Le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 7 novembre 2022, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023 qui débiteront à 20h00 aux dates suivantes :

CALENDRIER 2023	
16 janvier	10 juillet
6 février	7 août
6 mars	11 septembre
11 avril	10 octobre
8 mai	6 novembre
5 juin	11 décembre

**DONNÉ à Saint-Bruno-de-Kamouraska ce 8<sup>e</sup> jour de novembre 2022.**

Maryse Ouellet,  
Directrice générale et greffière-trésorière